RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Il suffit de relever le nombre de m3 de votre compteur et de nous le communiquer soit par

1. Courriel électronique à : michele.cerf@basse-allaine.ch
   ou
2. En retournant le bulletin ci-dessous à l'administration communale.

Cette démarche devra être effectuée entre le 1er et le 10 novembre 2018.

Passé ce délai, et sans info de votre part, la facture sera établie sur la base de la facturation de 2017, majorée de 10 %.

Nous comptons sur votre bienveillante collaboration et vous remercions d'avance de nous signaler tout problème rencontré lors du relevé de votre compteur (bruits, fuites éventuelles, etc.)dans « Remarques éventuelles ».

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez prendre contact avec M. Daniel Fleury, conseiller communal.

Portable N° : 079 236 77 81.

……

Nom et prénom :

Lieu : **Montignez**

N° du bâtiment : Adresse du bâtiment :

N° du compteur : Volume en m3 relevé sur le compteur :

Si vous avez 2 compteurs :

N° du 2ème compteur : Volume en m3 sur le 2ème compteur :

Remarques éventuelles :

Date du relevé : Signature :

EFFACER ENVOYER